

Dossier d'inscription en formation

Année scolaire 2024 / 2025

Centrale 
Méditerranée



Inscription en formation à Centrale Méditerranée

Ce dossier est à remplir numériquement et à transmettre dans les délais impartis en version numérique non scannée.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Le certificat de scolarité et/ou la carte d'étudiant vous seront remis après la rentrée, à la clôture de votre inscription.

Centrale Méditerranée en sa qualité de responsable traite les données recueillies sur ce dossier pour procéder à votre inscription administrative.

Centrale Méditerranée prend toutes les mesures adéquates pour garantir le respect de vos droits et de ses obligations. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, vous pouvez consulter la [Politique générale de gestion des données personnelles](#) disponible sur le site de l'Ecole.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'École, par courriel à l'adresse suivante : dpo@centrale-med.fr





État civil

Civilité : Mme. M.

Nom :

Nom d'usage (si différent du nom) :

Prénom :

Prénom d'usage (si différent du prénom) :

Date de naissance : Ville de naissance :

Département ou pays de naissance :

Code postal de naissance :

Nationalité :

Langue maternelle :

N° de Sécurité Sociale :

Uniquement si affiliation à la CPAM, organisme français

N° INE :

11 caractères sur le relevé de notes du Bac français ou de licence



Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom et prénom :

Lien de parenté :

Téléphone portable :



Coordonnées personnelles

Téléphone portable :

Votre adresse permanente (exemple : domicile parental)

Adresse :

Code postal (pour les adresses en France uniquement) :

Ville : Pays :

Votre adresse en période universitaire

Adresse :

Code postal (pour les adresses en France uniquement) :

Ville : Pays :

 **Situation militaire (pour les élèves de nationalité française)**

Journée défense et citoyenneté – JDC :

Effectuée Non effectuée Sans objet

 **Situation familiale**

Vous êtes en situation de handicap*

** S'agissant d'une donnée dite sensible, la personne est informée que cette donnée permet à l'École d'assurer la gestion administrative et pédagogique des élèves et à établir des statistiques et enquêtes ; elle est ainsi nécessaire mais non obligatoire. Si la case est renseignée, cela vaut acceptation du traitement de cette donnée (referent-handicap@centrale-med.fr).*

Nombre de frères et sœurs : **Dont scolarisés :**

Parent 1

Nom :

Nom d'usage (ex : nom marital) :

Prénom :

En activité Retraité Décédé Sans activité

Profession :

Code de la catégorie socio-professionnelle ¹ :

¹ Se référer à la liste des codes emplois [fournie en annexe](#) du présent dossier

Téléphone portable :

Parent 2

Nom :

Nom d'usage (ex : nom marital) :

Prénom :

En activité Retraité Décédé Sans activité

Profession :

Code de la catégorie socio-professionnelle ¹ :

¹ Se référer à la liste des codes emplois [fournie en annexe](#) du présent dossier

Téléphone portable :



Modalités d'entrée dans le cursus ingénieur

Nom de l'établissement d'origine :

Spécialité (le cas échéant) :

Département de l'établissement d'origine :

Sélectionnez votre modalité d'admission

Concours Centrale Supélec Filière : Rang :

Concours Centrale Supélec international Filière : Rang :

Concours Universitaire des Ecoles Centrale (CUEC)

Admission sur titre **AST**

Accords internationaux Double diplôme Crédits

Adaptation Technicien Supérieur ATS

Rang : Diplôme d'accès à la classe ATS :

Autre admission Préciser :



Modalités d'entrée dans un autre cursus

Nom de l'établissement d'origine :

Département de l'établissement d'origine :

Sélectionnez votre modalité d'admission

Jury d'admission

Préciser (ex : MScT CSE, DigitalLab, Mastère Spécialisé[®]) :

Accords internationaux Double diplôme Crédits

Parcoursup (Bachelor ingénierie responsable et transformations digitales)

Autre admission Préciser :



Baccalauréat

Baccalauréat français

Académie :

Série :

EDS 1 :

EDS 2 :

Mention : Année d'obtention :

Nom de l'établissement :

CP et ville de l'établissement :

Diplôme équivalent (exemple : titre étranger)

Année d'obtention :

Nom de l'établissement :

Ville et pays de l'établissement :



Cursus antérieur à Centrale Méditerranée

Année de la 1^{re} inscription dans l'enseignement supérieur français :

Dernier établissement fréquenté :

Adresse :

CP : Ville : Pays :

Dernier titre ou diplôme supérieur obtenu :

Spécialité : Année d'obtention :



Cursus parallèle

Uniquement pour une inscription à un Master en parallèle de la 3^e année du cursus ingénieur

Vous allez suivre un Master en parallèle de votre 3A ING

Oui Non Peut-être (en attente de validation)

Si oui, précisez :

Option de 3A (ex. : GREEN, MECA, etc.) :

Mention Master (ex. : Mécanique) :

Parcours Master (ex. : Aéronautique et transport) :

 **Bourse**

CROUS

N° de boursier (INE) : **Échelon :**

Si vous êtes boursier(e) du CROUS, joindre obligatoirement la notification relative à l'année d'inscription.

Autre bourse

Préciser (ex : Campus France, Brafitec, Eiffel, TIGER, autres) :
.....

 **Ressources principales**

Ressources des parents Prêt d'honneur Prêt bancaire Autre

 **Hébergement**

Résidence universitaire Domicile parental
 Cité universitaire (CROUS) Logement indépendant

Autorisez-vous l'association des anciens élèves ([Centrale Méditerranée Alumni](#)) à vous contacter ?

Oui Non

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

À : **Le :**

Nom et prénom de l'élève :

Nom et prénom du représentant légal (pour les élèves mineurs¹):
.....

¹Élèves mineurs : un formulaire complémentaire sera transmis par les services de Centrale Méditerranée.

Paielement 2024 - 2025

Aucune inscription ne pourra être validée à défaut de paiement.

CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus)

Chaque étudiant inscrit en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquittement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération. Ne sont pas concernées par la CVEC : les personnes inscrites en formation continue et les étudiants en échange international en France (étudiants entrants en échange de crédits et en double diplômes).

Son paiement est obligatoire pour les étudiants assujettis. Son montant est fixé annuellement, il est de 103 € pour l'année 2024/25.

Vérifiez votre situation, et le cas échéant réalisez le paiement / téléchargez votre attestation en vous connectant à cvec.etudiant.gouv.fr.

Si vous êtes concerné par la CVEC, le numéro de l'attestation de paiement ou d'acquittement qui vous sera délivrée sera à reporter lors de votre inscription sur MonDossier.

Pour plus d'information sur cette contribution, [cliquez ici](#).

Droits d'inscription et frais de scolarité 2024/2025

Les droits d'inscription pour les diplômes nationaux et diplômes d'ingénieur sont régis par [l'Arrêté du 19 avril 2019](#) relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur – Chapitre II.

En France, les étudiants internationaux ressortissants de pays hors Union européenne (extracommunautaires) doivent s'acquitter de droits d'inscription différenciés dans les établissements d'enseignement supérieur publics qui dépendent du Ministère en charge de l'enseignement supérieur, pour l'obtention d'un diplôme national ou d'un diplôme d'ingénieur. Ne sont pas assujettis aux droits différenciés les étudiants extracommunautaires qui satisfont à l'une des conditions de [l'article 3 de l'arrêté du 19 avril 2019](#).

Les étudiants extracommunautaires qui sont soumis aux droits d'inscription européens doivent remplir le document « pièces complémentaires pour les étudiants non européens » lors de leur inscription sur MonDossier en cochant la case qui correspond à leur situation, et doivent fournir les documents justificatifs supplémentaires demandés en fonction de leur situation.

1. Sélection du tarif applicable en fonction du cursus suivi et de votre situation

Ingénieur

Sont exonérés des droits listés ci-dessous :

- ▶ Les bénéficiaires d'une bourse sociale (CROUS) ou d'une bourse du gouvernement français / Campus France pour la formation sur laquelle la bourse est validée.
- ▶ Les étudiants étrangers en formation double-diplômante entrante ou en échange de crédits entrant, pour la seule formation sur laquelle porte la double-diplomation ou l'échange de crédits.

Formation ingénieur sous statut étudiant * formation débutée à compter du 01/09/18	Européens	2 572 €
	Extracommunautaires	3 879 €
Année de césure de la formation ingénieur * formation débutée à compter du 01/09/18	Européens	1 715 €
	Extracommunautaires	2 586 €
Élèves ajournés au jury de diplomation ingénieur ayant plus d'une UE à valider * formation débutée à compter du 01/09/18	Européens	2 572 €
	Extracommunautaires	3 879 €
Élèves ajournés au jury de diplomation ingénieur ayant une UE à valider * formation débutée à compter du 01/09/18	Européens	1 715 €
	Extracommunautaires	2 586 €
Formation ingénieur * formation débutée avant le 01/09/18		618 €
Élèves ajournés au jury de diplomation ingénieur ayant plus d'une UE à valider * formation débutée avant le 01/09/18		618 €
Élèves ajournés au jury de diplomation ingénieur ayant une UE à valider * formation débutée avant le 01/09/18		413 €
Formation ingénieur sous statut d'apprenti ou sous contrat de professionnalisation		0 €
Diplôme National de Master en parallèle de la 3A de la formation ingénieur, en inscription principale (étudiants en échange de crédits ou en double diplôme , exonérés des droits d'inscription de la formation ingénieur à Centrale Méditerranée)	Européens	250 €
	Extracommunautaires	3 879 €
Diplôme National de Master en parallèle de la 3A de la formation ingénieur, en inscription secondaire (étudiants non exonérés des droits d'inscription de la formation ingénieur à Centrale Méditerranée)	Européens	164 €
	Extracommunautaires	2 586 €

MScT CSE – Environmental / Biomedical Engineering

Les tarifs listés ci-dessous incluent les droits d'inscription en Diplôme National de Master définis par arrêté ministériel + les frais de scolarité non éligibles à l'exemption pour les bénéficiaires d'une bourse sociale (CROUS) ou d'une bourse du gouvernement français / Campus France.

		Non boursiers	Boursiers CROUS, Campus France
Européens	Inscription individuelle	6 750 €	6 500 €
	RMEI ou partenaire	3 375 €	3 250 €
	Inscription individuelle 1 UE à valider	3 375 €	3 250 €
	RMEI ou partenaire 1 UE à valider	1 750 €	1 625 €
Extracommunautaires	Inscription individuelle	10 379 €	6 500 €
	RMEI ou partenaire	5 190 €	3 250 €
	Inscription individuelle 1 UE à valider	5 190 €	3 250 €
	RMEI ou partenaire 1 UE à valider	3 565 €	1 625 €

CentraleDigitalLab@LaPlateforme_

Etudiants (hors césure et GEC)	Primo inscription ou réinscription	2 800 €
	Ajourné réinscription (temps 1 validé - temps 2 non validé)	1 680 €
Elèves ingénieurs ECM en césure	Primo inscription ou réinscription	0 €
	Ajourné réinscription (temps 1 validé - temps 2 non validé)	0 €
Elèves du GEC	Primo inscription ou réinscription	1 667 €
	Ajourné réinscription (temps 1 validé - temps 2 non validé)	1 000 €
Demandeurs d'emploi inscrits à France travail (Pôle emploi) depuis plus de 3 mois le jour du jury d'admission	Primo inscription ou réinscription	0 €
	Ajourné réinscription (temps 1 validé - temps 2 non validé)	0 €

Bachelor

Non boursiers	8900 €
Boursiers CROUS	0 €

Mastère Spécialisé® (Executive Education)

MS® Ingénierie Marine et Eolien Offshore	Etudiants/inscriptions individuelles	8 000 €
MS® Cybersécurité des systèmes complexes pour l'industrie et la Défense	Etudiants/inscriptions individuelles	10 000€

2. Remboursement des droits d'inscription

Si vous renoncez à votre inscription dans un établissement public d'enseignement supérieur avant le début de l'année universitaire, vous avez droit à un remboursement des droits d'inscription, sous réserve d'une somme de 23 €¹ restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription. Votre demande de remboursement doit parvenir à l'établissement avant le début de l'année universitaire considérée.

Les demandes de remboursement des droits d'inscription ayant lieu après le début de l'année universitaire sont soumises à une décision du chef d'établissement. En cas de décision de remboursement des droits d'inscription, qui peut être partiel, une somme de 23 €¹ reste acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.

¹ A titre indicatif pour l'année 2023/2024

3. Règlement

Le règlement est possible par :

- ▶ Paiement par **carte bancaire** en ligne via Paybox (MonDossier)
- ▶ Paiement par **virement bancaire**, sur le compte ci-dessous :

TRESOR PUBLIC RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation		
10071	13000	00001020649	80	TPMARSEILLE		
Identifiant international de compte bancaire - IBAN						
IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1007	1130	0000	0010	2064	980
						BIC (Bank Identifier Code)
						TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :
REGIE A/R SCE FORMATION ET VIE DE L'ELEVE ECM

Attention : Indiquer obligatoirement le Nom, prénom et numéro d'étudiant (n° interne à l'école) ou cursus suivi sur le virement.

NB : les éventuels frais liés au virement sont à la charge de l'élève

- ▶ Paiement par **chèque** :
 - ▶ À libeller à l'ordre de **Régisseur École centrale de Marseille**.
 - ▶ Indiquer votre nom, prénom et numéro étudiant /cursus au dos du chèque.
À envoyer uniquement par courrier à l'adresse : École centrale de Marseille, Régisseur Service Formation, 38 rue Frédéric Joliot Curie, 13451 Marseille Cedex 13

Annexe : liste des codes emplois

Code	Intitulés
10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
61	Ouvriers qualifiés
66	Ouvriers non qualifiés
69	Ouvriers agricoles
71	Retraités anciens agriculteurs exploitants
72	Retraités anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
73	Retraités anciens cadres et professions intermédiaires
76	Retraités anciens employés et ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
82	Autres personnes sans activité professionnelle
99	Non renseigné (inconnu ou sans objet)